



HAL
open science

Montréal-de-Sos (Ariège), fortification plurimillénaire du versant nord des Pyrénées centrales

Florence Guillot

► **To cite this version:**

Florence Guillot. Montréal-de-Sos (Ariège), fortification plurimillénaire du versant nord des Pyrénées centrales. Demeurer, défendre et paraître. orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny., Jun 2012, Chauvigny, France. pp.369-389. hal-01267049

HAL Id: hal-01267049

<https://hal.science/hal-01267049>

Submitted on 29 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

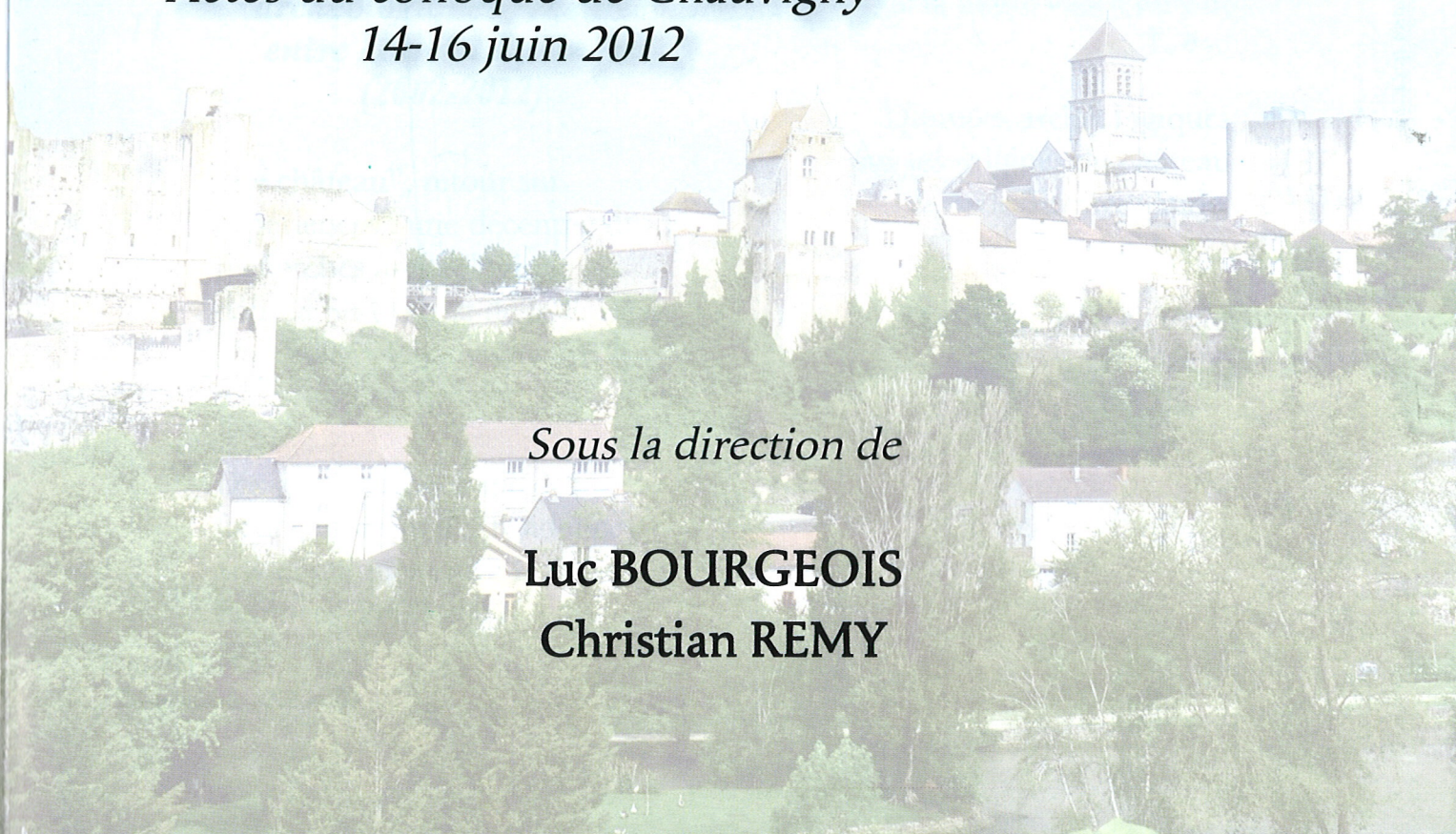
DEMEURER, DÉFENDRE ET PARAÎTRE

*Orientations récentes
de l'archéologie des fortifications
et des résidences aristocratiques médiévales
entre Loire et Pyrénées*

*Actes du colloque de Chauvigny
14-16 juin 2012*

Sous la direction de

**Luc BOURGEOIS
Christian REMY**





Montréal-de-Sos (Ariège), fortification plurimillénaire du versant nord des Pyrénées centrales

Florence GUILLOT⁽¹⁾

I. Des falaises partout

Les Pyrénées centrales sont connues pour constituer une barrière particulièrement difficile à franchir. C'est surtout vrai de loin. Mais dès lors qu'on y pénètre, on découvre que ce bloc montagnard est irrigué par quantité de vallées profondes qui édifient une arborescence pénétrable. Incontestablement, ces vallées sont étroites, leurs flancs sont raides et elles sont dominées par des massifs imposants. Les rares bassins présentent pour la plupart des superficies très réduites. En somme, le massif est bien drainé par les entailles des vallées, mais les plats sont rares et l'altitude moyenne reste particulièrement élevée.

À l'est des Pyrénées centrales, en haute Ariège, les cols qui permettent un franchissement nord-sud du massif culminent au-dessus de 1 900 m d'altitude vers la Cerdagne et de 2 400 m vers l'Andorre, l'Urgell et le Pallars. En haute vallée du Vicdessos, affluent majeur de la haute Ariège, c'est à 2 500 m minimum qu'il faut s'élever pour traverser le massif vers le Pallars ou l'Andorre. Mais ces cols sont toujours appelés des ports : ils ne sont nullement infranchissables et étaient de vrais passages vers l'ailleurs.

C'est à l'amont des zones habitées, en haute vallée du Vicdessos (fig. 1), qu'est situé le sommet de Montréal-de-Sos, sur lequel nous avons effectué une recherche archéologique décennale⁽²⁾. Longue de plus

d'une vingtaine de kilomètres, la vallée du Vicdessos s'enorgueillit de sommets dépassant les 3 000 m d'altitude. Le domaine climatique y est purement montagnard : ici, malgré une latitude plus méridionale que Toulon, point de saison sèche. Le fond de cette vallée, très peu large, n'est pas propice à l'habitat, sauf dans les cas de bassins de petites superficies dessinés par des confluences. Le plus ample de ces bassins

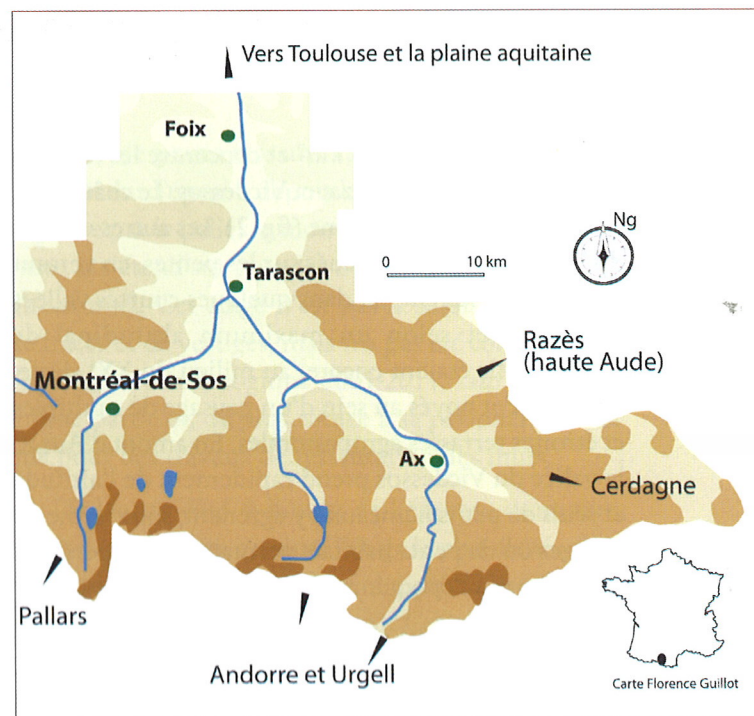


Fig. 1 – Situation de Montréal-de-Sos (cartographie Fl. Guillot).

(1) Chercheuse associée au laboratoire Traces-terrae (UMR 5608), Toulouse.

(2) Menée et financée par la Mairie d'Auzat.



Fig. 2 – Le sommet de Montréal-de-Sos au-dessus du bassin d'Auzat-Vicdessos (cl. Fl. Guillot).

s'étend sur seulement 3 km² et concentre les habitats les plus importants : Auzat et Vicdessos. Le château de Montréal-de-Sos les domine (fig. 2). Les autres villages du Vicdessos sont accrochés sur les pentes, en versant sud le plus souvent, ou dans quelques courtes vallées affluentes et selon un maximum altitudinal de 1 100 m. Ils étaient encore, au milieu du XX^e siècle, entièrement noyés au sein d'un paysage de multiples et étroites terrasses agropastorales. En amont d'Auzat, la vallée du Vicdessos prend rapidement de l'altitude et seuls de petits hameaux s'y égrènent, sous forme de granges ou de petits habitats permanents, dispersés et postérieurs à l'époque médiévale.

Cette vallée est située en plein cœur de la zone axiale pyrénéenne, majoritairement composée de roches cristallines, gneiss et granites. Mais le bassin d'Auzat-Vicdessos est positionné dans le secteur d'une limite géologique majeure, nommée "front nord-pyrénéen" : il s'agit de la zone de contact entre les deux plaques – européenne et ibérique – dont la collision à l'Éocène participa de l'orogénèse de la

chaîne pyrénéo-provençale. Dans cette ancienne fosse existent des successions de dépôts sédimentaires du Jurassique – majoritairement calcaires – qui ont été plissés, métamorphisés, portés en altitude par l'orogénèse, puis très largement érodés, tout particulièrement par l'action des glaciers au Quaternaire. Le bassin d'Auzat-Vicdessos est tranché presque perpendiculairement à travers cette bande sédimentaire composée de calcaires à faciès urgonien, très purs en carbonate de calcium.

L'éperon de Montréal-de-Sos (fig. 3) est donc un sommet karstique, domaine des pelouses sèches calcicoles. Ses flancs sont percés de quelques porches. Certains traversent les falaises de part en part sur de courtes distances et constituent des accès depuis le pied de l'escarpement jusqu'au sommet. Ils ont été aménagés pour en faciliter l'accès, mais aussi pour pouvoir les barrer. Mais l'accès principal, le seul qui puisse permettre l'installation d'un chemin muletier,



Fig. 3 – Le sommet de Montréal-de-Sos au-dessus du bassin d’Auzat-Vicdessos (cl. Fl. Guillot).

était situé au sud-est, du côté du village de Vicdessos vers l’aval et l’ouest, et de celui de Goulier vers l’amont et le sud.

Sur le sommet lui-même, le sol est couvert d’un lapiaz très érodé quand il est découvert. De nombreux blocs allochtones parsèment tout l’éperon, à l’identique des autres sommets intermédiaires de la vallée. Ce sont de gros blocs erratiques arrachés par les glaciers aux massifs de l’amont de la vallée, du gneiss pour ceux qui proviennent du massif du Montcalm, des granites pour ceux qui sont issus du massif de Bassiès. Les sédiments glaciaires inclus dans les fissures sont constitués de galets erratiques très érodés – donc de petits modules – et surtout de particules plus fines argilo-varveuses et sableuses non calcaires. Ces sédiments sont naturellement de très faible volume.

Le sommet à proprement parler n’est pas tronconique, mais constitué d’une succession de vastes paliers (fig. 3 et 4). Globalement, la pente y est donc plutôt faible sur de grandes surfaces séparées entre

elles par de petits ressauts subverticaux. Lorsqu’on parvient sur l’éperon depuis le côté le plus accessible, on entre par le palier le moins élevé mais aussi le plus vaste. Il s’étend sur plus des trois-quarts des 8 000 m² du sommet. Cet étage n’est pas absolument exempt de traces et de vestiges, mais n’a pas été concerné par l’opération archéologique 2001-2011, sauf dans une infime partie et, de plus, située à sa périphérie, ainsi que pour des travaux de restauration des murs.

De l’autre côté, à l’ouest de l’éperon, dominant Auzat et son bassin, est situé l’étage le plus élevé : c’est celui du *caput castris* sur lequel a porté l’opération archéologique 2001-2011 (fig. 5). Cet espace est une plate-forme plus élevée que la précédente de 15 à 30 m. Elle est située à l’extrémité nord-ouest de l’éperon, du côté le plus perché et au plus loin de l’accès : ses défenses naturelles sont donc maximales. La plate-forme elle-même était naturellement peu déclive, avec deux points hauts vers 978 m d’altitude. Elle couvre 17 % de la surface de l’éperon. Sur cet

Fig. 4 -

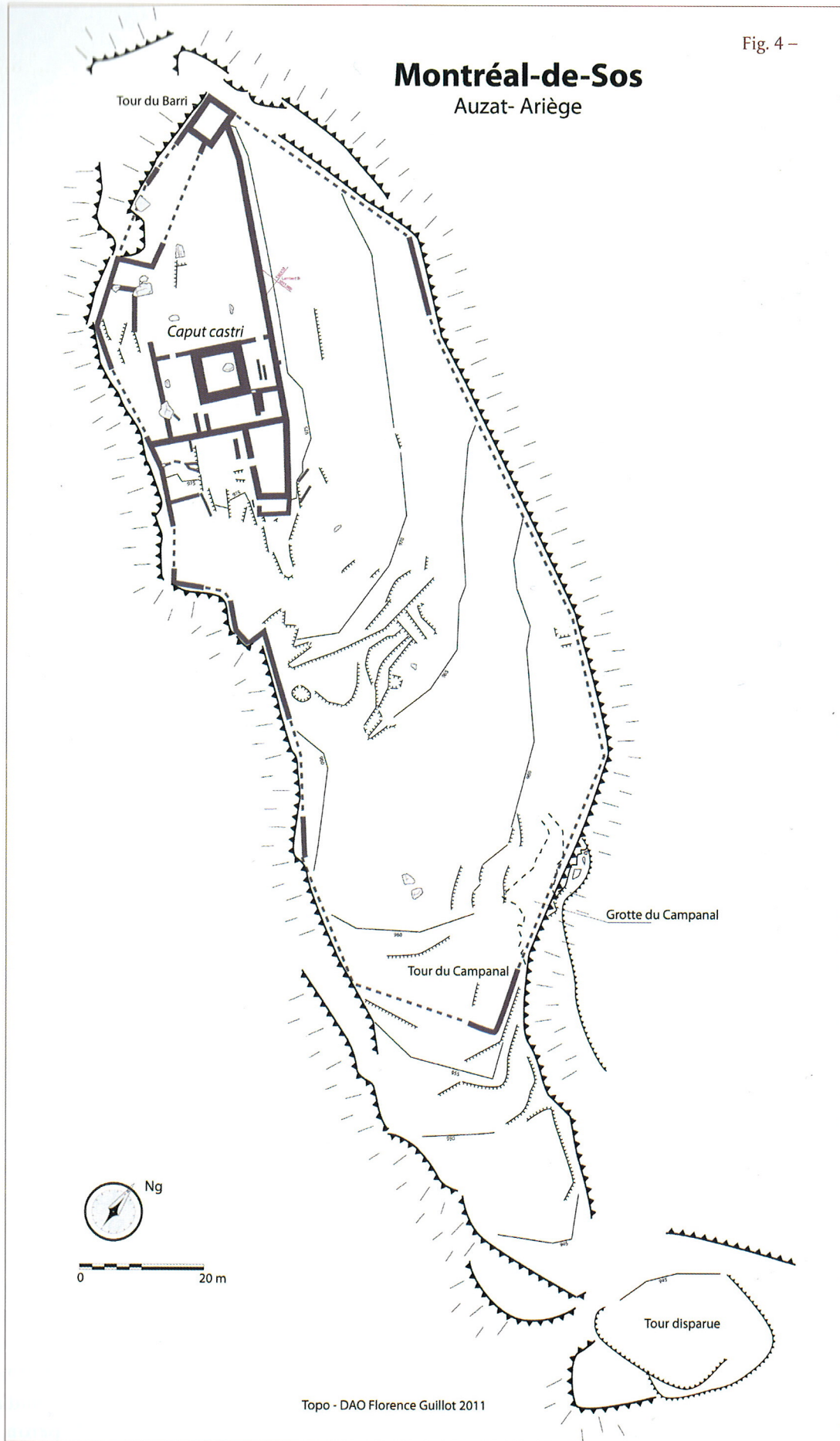




Fig. 5 – Face nord-est de la tour maîtresse (cl. Fl. Guillot).

espace et ses proches abords, la fouille a concerné 850 m², dont les parties les plus élevées ⁽³⁾.

II. Au pied des “ports” et au cœur des “villages à maisons” : une forteresse comtale

Une vingtaine de documents médiévaux citent le *castrum de Montereali* de Sos. Ils sont essentiellement issus de la documentation diplomatique des comtes de Foix, à laquelle s’ajoutent quelques mauvaises copies de chartes du consulat de la “vallée de Sos”. La “vallée de Sos” ⁽⁴⁾, aujourd’hui nommée “Videssos”, toponyme du bourg principal, est une communauté

a priori ancienne. Dans un des amonts d’un *suburbium* carolingien situé en confluence de l’Ariège et du Videssos et centré sur une église, Sabart, la vallée de Sos est une entité administrative d’essence carolingienne, comparable aux *ministeria* de la plaine d’Ariège, subdivisions du grand *pagus* de Toulouse. Les vallées n’étaient pas des entités coalescentes, mais on en rencontre un peu partout dans les Pyrénées centrales au milieu du Moyen Âge. Elles ne correspondent pas forcément à des vallées, au sens topographique du terme : en Videssos, par exemple, il ne s’agit que d’une portion – amont – de la vallée. Le terme *vallis* est employé dans les chartes pour nommer certaines communautés, en zone de montagne, et dans leurs rapports avec l’autorité (il recouvre probablement plus que cela). Il s’est pérennisé dans nombre de

(3) La fouille a aussi été complétée par un espace de 80 m² à la limite des deux plates-formes et par un sondage ainsi qu’un décapage de quelques m² dans une grotte située sous le château.

(4) Forme ancienne *Saos* ou *Sahos*, confirmée dans la documentation médiévale. Toponyme aquitain signifiant la vallée que l’on rencontre aussi sur le versant sud des Pyrénées, par exemple à Castejon-de-Sos, en Pallars.

toponymes toujours en usage ⁽⁵⁾. Ces "vallées" étaient des secteurs où l'autorité publique comtale ou vicomtale était en prise directe avec les communautés, mais aussi des secteurs de montagne densément peuplés dès les X^e et XI^e siècles et où le semis villageois, alors en place, était dominé par les "villages à maisons" ⁽⁶⁾. Aux XI^e et XII^e siècles, les *castra* y existaient, mais en nombre limité, le plus souvent un seul par vallée, sous domination comtale ou vicomtale. Ces fortifications étaient en situation isolée de l'habitat villageois et étaient souvent d'anciens ouvrages publics d'époque carolingienne. La garde de ces fortifications était à la charge d'aristocrates, mais sans inféodation. Lors de la mise en place des topolignées, à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, ces aristocrates, fidèles des comtes et des vicomtes, prirent parfois le nom de l'ouvrage, mais la fortification ne leur fut pas dévolue et resta comtale ou vicomtale.

Par une recherche pour laquelle le terme "d'enquête" qualifie fort clairement la méthodologie, il a été possible de rassembler des faisceaux d'indices concordants pour proposer une première image du peuplement au moment même où l'habitat groupé se généralise dans la vallée du Vicdessos et dans celle de la haute Ariège, c'est-à-dire à l'époque carolingienne. L'analyse des quelques actes conservés a été associée à une enquête archéologique mêlant toponymie et surtout approche morphologique de l'habitat ⁽⁷⁾. Les résultats ont été confrontés à ceux des palynologues et aux travaux du laboratoire toulousain *Géode*.

Didier Galop est parvenu notamment à montrer que c'est "vers les VIII^e-IX^e siècles que, dans toutes les vallées, s'amorce une expansion généralisée des activités humaines" ⁽⁸⁾. Les villages montagnards sont pour la plupart nés de ce mouvement. Presque tous les villages de la montagne ariégeoise possèdent un morphotype de "villages à maisons" et sont constitués d'un agglomérat de quartiers, dotés d'une église construite à la périphérie mais ancienne, romane, voire préromane. Que ces villages soient quatre fois sur cinq bâtis sur les versants autour de 900 à 1 000 m

d'altitude est révélateur d'un style de mise en valeur de la montagne au moment de leur groupement : nul doute que l'agriculture y est essentiellement pratiquée sur terrasses, mais aussi que le pastoralisme et la forêt devaient jouer un rôle très important dans l'activité de ces communautés montagnardes au Moyen Âge central. À cette constance des plans et des situations s'ajoute la pesanteur du semis villageois lui-même, qui a résisté à d'autres formes postérieures de groupement, telles que les châteaux seigneuriaux, finalement peu nombreux en amont et limités à quelques fonds de vallées en situation stratégique, ainsi à Vicdessos.

L'éperon de Montréal-de-Sos occupe une position quasi centrale en vallée de Sos, entouré de ces habitats groupés de formation ancienne qui, à l'exception d'un seul d'entre eux, sont tous en vue du château. Les premières chartes mentionnant des localités du secteur sont celles de la Réforme grégorienne ⁽⁹⁾ : par des donations, l'abbaye toulousaine de Saint-Sernin se taille en haute Ariège un temporel conséquent, mais limité aux seules églises et chapelles. Ce mouvement y est particulièrement vivace jusqu'au premier tiers du XII^e siècle, signe d'un réseau aristocratique favorable à la Réforme.

Ces donations sont révélatrices d'indivisions familiales larges, image d'un groupe aristocratique anciennement uni, dont nous avons étudié la spectaculaire diffusion parmi les aristocrates de la haute Ariège (sauf à l'extrême amont de la vallée), mais aussi sur toute la rive gauche de la basse plaine d'Ariège jusqu'à la vallée de la Garonne ⁽¹⁰⁾. À partir d'une lignée probablement vicomtale, issue d'*Amelius Simplicius*, aristocrate de l'entourage des comtes de Toulouse et de Carcassonne ⁽¹¹⁾ au haut Moyen Âge, naquit un large groupe seigneurial qui domina la haute Ariège au Moyen Âge central.

Du point de vue des pouvoirs publics comtaux, la vallée de Sos, comme toute la frange sud du comté de Toulouse, fut captée par les comtes de Carcassonne, dans la seconde moitié du X^e siècle. S'ensuivit la formation du comté de Foix, entité qui se matérialisa tout au long du XI^e siècle à partir de l'héritage de

(5) Par exemple : Bethmal (Beth=Valh) en Couserans ; Bellelongue/Balongue en Couserans ; vallées d'Andorre, vallée de Miglos en haute Ariège, etc.

(6) CURSENTE 2001, p. 166.

(7) GUILLOT 2010, p. 79-80.

(8) GALOP 1998, p. 216.

(9) Saint-Sernin, actes 273, 274, 275, 278, etc.

(10) GUILLOT 2009a, p. 88-94.

(11) DÉBAX, GARDEL, LOPPE 2007, p. 18.

Rotger le Vieux, comte de Carcassonne, mort à la fin de l'année 1011. La haute Ariège fut d'abord le site de pouvoirs publics partagés au sein de cette grande famille carcassonnaise entre oncles et neveux, frères et cousins : Carcassonnais, Razès et futur comté de Foix. Tout au long du XI^e siècle, mais surtout dans sa seconde moitié, le comté de Foix s'individualisa lentement de ce grand bloc carcassonnais. La territorialisation des droits comtaux aboutit donc à la création d'un nouveau comté pyrénéen qui connut lui-même une phase relativement longue d'homogénéisation des pouvoirs en faveur des comtes.

Bien que le comte de Foix fût représenté par une famille dite de Sos au moins dès le tournant des XI^e et XII^e siècles dans la vallée éponyme, il semble que les comtes n'aient pas pu rassembler tous les pouvoirs publics sous leur suzeraineté dans ce secteur avant le début du dernier tiers du XII^e siècle, quand ils récupèrent le *castrum* de Sos ⁽¹²⁾. Un demi-siècle plus tard, en 1213, pressé par la Croisade albigeoise, le comte de Foix prêta un hommage sans lendemain à Pèire II, roi d'Aragon ⁽¹³⁾. Le serment portait sur les *castra* et *cauna* ⁽¹⁴⁾ de la haute Ariège dépendants du comte : parmi eux, Montréal-de-Sos (*Monteregali de Sos*), dont c'est la première apparition documentaire.

Dans les années 1272-1280, le *castrum* est mentionné une dizaine de fois. Tenu par une garnison, il faisait partie d'un groupe de cinq *castra* majeurs qui sont repris en fief du roi d'Aragon, dans le contexte de progression du pouvoir capétien. En effet, Montréal-de-Sos fut alors au centre d'un imbroglio politique né de la confrontation entre royaumes d'Aragon et de France au moment de la définition de la frontière ⁽¹⁵⁾. La seule opération militaire connue avec certitude et impliquant le *castrum* eut alors lieu : le roi de France, qui retenait dans ses geôles le jeune comte de Foix, envoya ses officiers pour recevoir les hommages et les *castra* du haut comté. Presque partout, ils trouvèrent portes closes, car les fortifications avaient été données en garde, par le comte de Foix, à des seigneurs qui devaient les conserver pour le roi d'Aragon : l'idée du comte était de jouer l'Aragonais contre le Français. Le *castellanus* de

Montréal-de-Sos refusa, comme les autres châtelains du comte, d'ouvrir les portes de la fortification de Montréal-de-Sos. On captura un officier du roi de France et on l'enferma dans le château. La garnison de Montréal-de-Sos poursuivit, sur plus d'une lieue, à coups de carreaux et de pierres, une petite troupe venue réclamer la libération de l'officier. Le conflit se résolut par la diplomatie et on dut libérer ce prisonnier. C'est au cours de ce différend, qui faillit bien tourner au conflit militaire, que le comte de Foix prêta pour la première fois un hommage au roi de France pour la partie sud de son comté, même si cet hommage resta totalement théorique jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans.

Au tournant du XIII^e et du XIV^e siècle, la vallée de Sos connut des transformations radicales dans les domaines économique et politique. À la faveur du développement de nouvelles méthodes de forge utilisant l'eau, en quelques années, le fer se banalisa, car ces nouveaux moyens de production le rendirent dix fois plus facile à forger. Or, à 1,5 km à peine de Montréal-de-Sos débute un filon de fer de grande ampleur et de qualité. Anciennement exploité, il devint, dès le début du XIV^e siècle, un site d'activités minières dont l'activité fut décuplée au fur et à mesure que les forges se diffusaient dans le comté. L'importance des torrents, le climat sans saison sèche, mais surtout l'implication des comtes de Foix dans un développement raisonné de long terme garantissant les approvisionnements en charbon de bois et la sécurité des flux commerciaux furent autant de facteurs favorables au développement d'une économie du fer en haute vallée du Vicdessos ⁽¹⁶⁾. La politique interventionniste et minutieuse des comtes, ou plutôt de leur administration – car les comtes étaient plus souvent en Béarn dont ils étaient vicomtes depuis la fin du XIII^e siècle – fut le principal moteur de cet essor.

Alors que les habitants du Vicdessos n'étaient parvenus, en 1272, à obtenir la mise par écrit des accords entre leur "université" et le comte de Foix que contre paiement, les chartes de franchises se

(12) Paris, BNF, fonds Doat, vol. 167, f° 247r°-248 v°.

(13) ALVIRA CABRER 2010, t. III, acte 1450.

(14) *Cauna*, terme occitan signifiant grotte.

(15) GUILLOT 2009b.

(16) GUILLOT 2011, p. 54-55.

succédèrent gratuitement à partir des années 1290. Mais surtout, loin de porter sur les garanties liées à un marché quasi autarcique de type agro-sylvo-pastoral, les nouvelles chartes organisaient avant tout un marché du fer, permettant son développement en faveur des forgerons et des commerçants, mais aussi son contrôle économique par les comtes, qui mirent en place un ensemble de taxes sur la production et devinrent eux-mêmes propriétaires de forges.

C'est à cette époque que le château disparaît de la documentation écrite : un dernier acte rédigé au milieu du XIV^e siècle ⁽¹⁷⁾ relate les réticences de la communauté des habitants de la vallée à participer aux manœuvres pour réparer un château qu'ils considéraient en bon état : la cour comtale les condamna à effectuer ce devoir comme d'usage.

Mais la fouille a démontré que le site avait ensuite été occupé, et même densément sur certains secteurs, pendant encore deux générations.

III. Les données des dix années de fouilles

Même si elles n'infirmant pas les données documentaires présentées ci-dessus, les informations données par la fouille sont incroyablement plus complètes et la chronologie de l'occupation du site révélée par l'archéologie n'a rien à voir avec la fenêtre – fort réduite – que nous proposent les chartes.

III.1 Avant la fin du XII^e siècle

Les artefacts les plus anciens retrouvés, notamment des fragments d'un vase à impressions sur la lèvre et à profil globuleux, datent de la période du Bronze moyen ⁽¹⁸⁾, mais une datation AMS sur un charbon de bois remonte jusqu'à Cal 4340-4230 BC

pour 2 sigma ⁽¹⁹⁾. Une hache polie en roche verte avait d'ailleurs été découverte en 1934 par Bernard Dandine, au pied d'un éboulis à la sortie du hameau d'Olbier, "non loin" du promontoire calcaire sur lequel s'élève le château ⁽²⁰⁾.

Le nombre de découvertes de mobiliers anciens dans la fouille de Montréal-de-Sos augmente notablement avec le Bronze final et, sans vrai *hiatus* prouvé, atteint un sommet, pour les périodes anciennes, à la fin de l'âge du Fer ⁽²¹⁾.

Centrée sur des problématiques médiévales, la fouille s'est concentrée sur le secteur le plus perturbé au cours du Moyen Âge et il n'a pas pu être découvert de niveaux en place ou de vestiges bâtis avant ceux de la fin de l'âge du Fer, ces derniers sous la forme de lambeaux, défoncés ou arasés par les travaux postérieurs.

Mais dès lors que l'on s'éloigne de ce cœur castral très remanié au Moyen Âge, on observe un accroissement très net de tous les mobiliers antérieurs au Moyen Âge, jusqu'à des densités supérieures à 50 % de céramiques non médiévales ⁽²²⁾ sur certains secteurs éloignés du sommet ainsi que dans des unités profondes, souvent épaisses et chargées en artefacts. Pour la période gallo-romaine, les céramiques fines sont assez nombreuses et on trouve des éléments cultuels, par exemple deux fragments d'une statuette en terre cuite probablement produite dans des ateliers du centre de la Gaule, morceaux d'une Vénus anadyomène, appartenant probablement au fauteuil d'une déesse-mère et qui pourraient être datés du II^e siècle de notre ère. L'absence de céramiques communes suggère qu'il ne s'agissait pas d'un site d'habitat.

Au-delà, on recense régulièrement des éléments du haut Moyen Âge ⁽²³⁾, par exemple des mobiliers emblématiques des occupations de ces périodes, fiches à bélière ou agrafes à doubles crochets et fragments de verre d'époque mérovingienne. Parallèlement, les

(17) AD Ariège, E 95, fol. 18 v^o. Acte datant du temps du règne du roi Jean le Bon.

(18) Déterminations et analyses du mobilier ancien par Nicolas Chassan, Guillaume Verrier, Isabelle Commandré, Arnaud Coiffé, Francis Dieulafait et Nicolas Portet.

(19) Beta - 312558.

(20) Étude synthétique de Nicolas Chassan, d'après DANDINE 1955.

(21) Pour la Protohistoire et l'Antiquité, environ 3 000 tessons ont été exhumés lors de nos fouilles, ainsi que quelques éléments métalliques, des fragments de verres antiques et 11 monnaies antiques.

(22) Rapport 2011, p. 90-123 ; rapport 2010, p. 105-149.

(23) Détermination Nicolas Portet, Michel Barrère et Marc Comelongue.

radiocarbone ciblant la première partie du Moyen Âge sont, somme toute, assez nombreux ⁽²⁴⁾. Entre mobilier et datation, il n'est pas plus possible pour ce premier Moyen Âge que pour les périodes antérieures de débusquer un éventuel *hiatus*. Remarquons qu'en haute Ariège, les découvertes d'artefacts datant du Moyen Âge carolingien, à partir du milieu du IX^e siècle, sont plus importantes en nombre.

Une centaine de tessons de céramiques rouges polies du Moyen Âge central a pu être retrouvée, mais surtout à la périphérie de la fouille, le *caput castr*i ayant été davantage remanié à la fin du Moyen Âge.

On soulignera que pour le Moyen Âge central, les textes concernant la forteresse s'avèrent rares, malgré quelques mentions dans des grands accords entre branches familiales comtales mentionnant *castra* et *castela* au XI^e et début du XII^e siècle. Ce décalage entre documentations textuelle et archéologique nous amène à relativiser largement l'apport de la première pour les XI^e-XIII^e siècles.

Sachant, grâce à l'archéologie, que le sommet est alors occupé, on peut faire le rapprochement avec l'apparition dans les chartes de la fin du XI^e siècle d'une topolignée de Sos, lignage issu du groupe *Amelius Simplicius*. Ils furent des seigneurs non châtelains, plus vraisemblablement du type des *castlans* ⁽²⁵⁾ que l'on connaît assez nombreux en haute Ariège et en Catalogne, et qui étaient en charge de la garde des fortifications qui restèrent comtales et ne furent pas inféodées au Moyen Âge central.

Quant au toponyme Montréal, il amène à s'interroger sur l'origine régaliennne du site. Il apparaît pour la première fois en 1213, alors que le secteur ne connaissait plus aucune autorité publique d'essence royale depuis au moins le début du X^e siècle. L'existence d'une fortification publique est en accord avec ce que nous connaissons de la géopolitique locale durant le haut Moyen Âge, et notamment avec le poids de la réorganisation carolingienne, au IX^e siècle, entre la reconquête du Pallars en 804 par Charlemagne

et l'organisation du grand comté de Toulouse par son petit-fils, qui fonda aussi l'abbaye de Saint-Volusien de Foix, tête de pont de la "carolingisation" du pays de Foix et de la haute Ariège, située au débouché de l'Ariège sur la plaine. Au IX^e siècle, pendant les quatre-vingts années au cours desquelles le Pallars fut géré par les comtes de Toulouse, le port [col] de Bouet, à l'amont de la vallée de Sos, fut un des lieux de passage principaux du Toulousain au Pallars. Ainsi, l'existence de Montréal-de-Sos au IX^e siècle est largement justifiée par une géopolitique régionale sous influence franque et il paraît logique que les héritiers des pouvoirs publics dans ce secteur, les comtes de Toulouse, puis ceux de Carcassonne et enfin ceux de Foix, aient pu disposer ici d'une forteresse.

Concernant cette première partie du Moyen Âge, nous manquons aussi de structures en place dans la surface fouillée, sauf peut-être un vaste trou de poteau et des moellons cyclopéens indiquant une structure bâtie, longue de plus de 10 m et enfouie sous un tertre bâti vers la fin du XII^e siècle.

On soulignera le choix technique des moellons qui ont été découverts dans les constructions antérieures à la fin du XII^e siècle : on débitait aussi bien les trois roches présentes sur le site, granite, gneiss et calcaire. Les deux premières donnaient de très gros moellons, juste épannelés. On recherchait généralement à obtenir des formes allongées. Les travaux qui eurent lieu de la fin du XII^e siècle au XIV^e siècle réutilisèrent ces gros blocs à la base d'un tertre et à la base de tous les murs : vu leur volume et leur longueur, ils servirent de fondations stables et larges.

En somme, et même si les vestiges antérieurs à la fin du XII^e siècle sont peu lisibles, il semble assuré que Montréal-de-Sos fut une grande forteresse publique au cours du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central. Il faut, en tout cas, se garder de minimiser l'occupation ancienne, comme on le fait si souvent, car sa

(24) AMS :

- Beta Analytic 312556 940 / 2 sigma : Cal AD 1040 to 1110 (Cal BP 910 to 840) and Cal AD 1120 to 1220 (Cal BP 840 to 730) ;
- Beta Analytic 313722 / 2 sigma : Cal AD 690 to 880 (Cal BP 1260 to 1060) ;
- Beta Analytic 313724 / 2 sigma : Cal AD 660 to 780 (Cal BP 1290 to 1170) ;
- Beta Analytic 313725 / 2 sigma : Cal AD 660 to 780 (Cal BP 1290 to 1170) ;
- Beta Analytic 313722 / 2 sigma : Cal AD 710 to 750 (Cal BP 1240 to 1200) and Cal AD 770 to 890 (Cal BP 1180 to 1060).

Radiocarbone conventionnel :

- Lyon-15051 / 2 sigma : Cal AD 1124-1169 (Cal BP 900 to 960).

(25) Du type de ceux décrits en Catalogne par BONNASSIE 1990, p. 571-573 ; 600-608 ; 696-698 ; 749-759.

mauvaise lecture est avant tout le produit de nos stratégies de fouille et des problèmes récurrents liés à l'archéologie de ces époques, dont les occupations sont souvent largement sous-estimées parce que difficiles à décrypter matériellement. Le haut Moyen Âge est un point faible systématique en haute Ariège et dans une grande partie de la chaîne nord-pyrénéenne. Rien n'évolue sur cette question ou si peu. Pourtant, les diagrammes palynologiques produits dans le secteur indiquent que le début du décollage global de l'activité humaine au Moyen Âge date des VII^e-IX^e siècles. La séquence est donc décisive et son manque de lisibilité à Montréal-de-Sos ne doit conduire ni à la minorer ni à proposer des explications hâtives, par exemple celle d'une occupation temporaire. Pour préciser cette problématique, il serait nécessaire d'élargir la fouille à des espaces moins perturbés à la fin du Moyen Âge.

III.2 Le nouveau *castrum* comtal : symbolique régaliennne et poids de la Croisade albigeoise

Au début du XIII^e siècle, les comtes, ayant acquis la suzeraineté sur la haute vallée, s'accordèrent oralement avec l'Université "de Sos" et une grande forteresse qui couvrait l'éperon entier fut alors construite. L'ouvrage dépendait auparavant déjà des comtes, ainsi que les autres fortifications publiques de la haute Ariège déjà en place à la fin du X^e siècle. Mais, avec la hiérarchisation des pouvoirs seigneuriaux au profit des comtes, le pouvoir comtal prit, à la fin du XII^e siècle dans ce secteur, une forme homogène et plus évoluée qui impliquait la construction d'un ouvrage moderne, différent de la forteresse carolingienne. Le serment prêté, en 1213, par le comte de Foix à Pèire II, roi d'Aragon, ne fut que de courte durée et sans réelle portée ⁽²⁶⁾. Suite à la bataille de Muret, l'Aragon ne prit pas pied sur la haute vallée du Vicdessos. La reconstruction du château de Montréal ne laisse aucun doute sur le caractère comtal de la construction : en réinvestissant un site ancien, de nature "publique", les comtes de Foix en reprirent aussi la puissance symbolique, et la construction trahit cet objectif, car la tour maîtresse fut bâtie sur une ancienne structure que l'on enterra.

En résumé, en quelques décennies, on construisit une grosse tour sur un tertre, on érigea une enceinte tout autour du site (sur plus de 400 m linéaires) flanquée de deux tours. Puis, on bâtit une enceinte interne surlignant la plate-forme sommitale et en même temps quantité de bâtiments de moindre importance. L'archéologie a montré que ce chantier connut des étapes, certaines peut-être dues à des pauses hivernales, mais d'autres plus longues, suffisamment pour que l'on ait eu besoin de modifier des constructions récentes.

La tour maîtresse fut construite en premier, à une date incertaine mais au plus tôt à la fin du XII^e siècle, et l'enceinte interne fut construite en dernier sans doute dans le premier tiers du XIII^e siècle ou au plus tard au début du second tiers de ce siècle.

De façon synthétique, car la présente publication ne permet pas d'entrer dans le détail, quelques caractères peuvent être soulignés ⁽²⁷⁾.

Le château bâti au début du XIII^e siècle était principalement un site naturel éminent, certes largement (ou totalement ?) retaillé, façonné et aménagé, mais il s'agissait toujours d'une fortification s'adaptant au mieux au relief naturel. Ainsi, l'enceinte externe était constituée d'un mur à pans rectilignes mais de courtes sections, car le mur suivait très précautionneusement la falaise. Il devait être peu élevé, car ses fondations sont mal assurées et c'était bien la falaise qui faisait la défense. Aucune trace d'un mur d'enceinte antérieur au XIII^e siècle n'a pu être retrouvée, mais la morphologie crantée, totalement artificielle, en éperon barré, du côté accessible de la fortification, plaide pour une forme ancienne sans enceinte sur les falaises et seulement composée de protections des accès.

Une tour maîtresse de plan carré fut donc érigée, très massive, d'une superficie (interne) de 25,5 m², avec des murs de 1,40 m d'épaisseur, ce qui constitue, en haute Ariège, un record ⁽²⁸⁾. Ils étaient enduits de mortier de chaux alors que les enceintes et les autres

(26) Ce serment n'est passé que parce que les comtes de Foix subissent la pression de la Croisade. Il répond ponctuellement à la guerre et ne relève absolument pas d'une évolution politique du comté.

(27) Une monographie des dix années de fouilles est en cours. Les rapports de fouilles sont téléchargeables : <http://www.lebarri.com/montreal.php> (01/2013).

(28) Les murs des tours maîtresses de la haute Ariège, des XII^e-XIV^e s., mesurent 1 à 1,20 m d'épaisseur, ce qui peut paraître faible, mais ce sont tous des sites de hauteur, voire de véritables nids d'aigle.

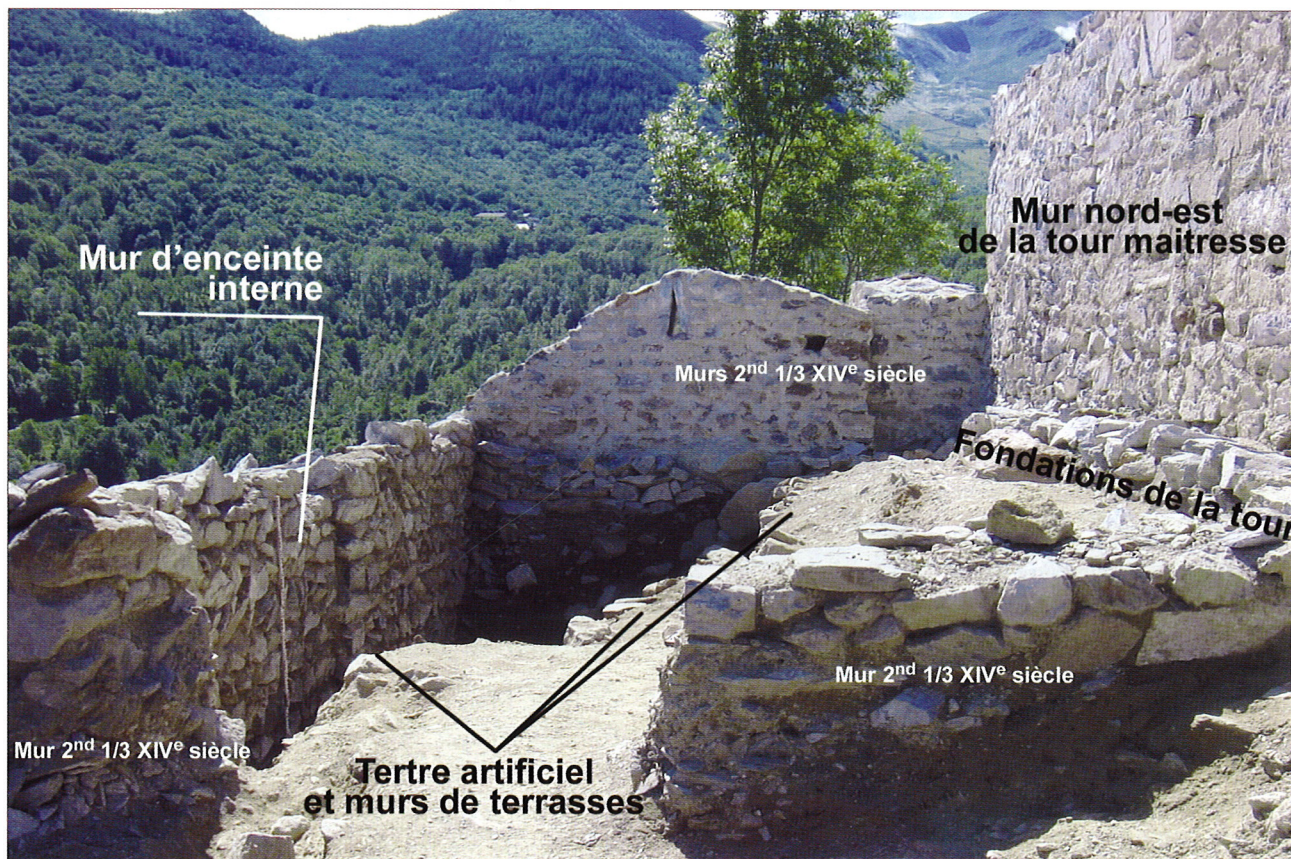


Fig. 6 – Face nord-est de la tour maîtresse (cl. Fl. Guillot).

bâtiments de cette période ne l'étaient pas (fig. 6). Bâties sur une fondation un peu élargie et constituées de moellons remployés, les murs de la grosse tour étaient construits en blocage soigné, à grands renforts de mortier de chaux, qui représente, en volume, plus de la moitié du matériau utilisé. Les moellons des parements étaient calcaires, relativement bien taillés, ce qui constitue une exception parmi les constructions du site, car, dans les autres murs, les blocs étaient simplement rapidement équarris. Ces moellons étaient de volume moyen à grand, généralement de forme allongée. Les assises des parements de la tour étaient aussi plus horizontales que celles des autres murs. Bref, il s'agissait d'un bâtiment soigné.

Fait unique en haute Ariège, cette tour, pourtant construite sur un sommet altier dominant la plaine de plus de 250 m de haut, fut bâtie sur un tertre totalement artificiel ! (fig. 6). Non fossoyé, ce tertre était composé dans ses trois quarts supérieurs de varves et de galets glaciaires ⁽²⁹⁾, car c'est un matériau

très dense et donc stable et peu perméable. Ces varves étaient posées sur une couche de gros moellons de granite et de gneiss dont certains étaient de formes suffisamment régulières pour trahir leur précédente utilisation dans des murs : on a donc détruit pour construire. Des terrasses en pierre sèche garantissaient la stabilité des faces les plus pentues du tertre. Son volume était supérieur à 250 m³, soit plus de 600 tonnes de matériaux.

La raison d'être du tertre a été explicitée par l'archéologie. Naturellement, le point haut du site était à une dizaine de mètres de l'endroit où furent bâties terre et tour, un peu plus au centre de la plateforme sommitale. Construire la tour maîtresse sur une position un peu plus décentrée imposait donc de surélever cette position pour dominer. Mais alors pourquoi avoir choisi cet emplacement ? L'avantage défensif d'une tour surveillant le côté de l'accès est certain, mais c'est probablement une autre raison qui fut décisive dans le choix de cette situation étonnante

(29) Forcément en grande partie allochtones. On en rencontre 100 m sous le sommet, dans l'auge glaciaire d'Olbier.



Fig. 7 – Parement externe et cœur du blocage de l'enceinte externe.
La mire mesure 50 cm
(cl. Fl. Guillot).

et contraignante du point de vue de la construction : le tertre recouvre un ou des bâtiments plus anciens, car des murs massifs y pénètrent. On peut donc proposer une classique succession de bâtiments, l'un au-dessus de l'autre, la tour maîtresse et le *castrum* comtal, captant la symbolique de l'ancien ouvrage : héritage des pouvoirs, succession des bâtis.

L'enceinte externe fut construite assez tôt, en même temps que la grosse tour ou tout de suite après. Au sommet et dès l'origine, elle était dotée d'un chemin de ronde sur poteaux de belle taille, soigneusement ancrés au sol. Ce dernier ne fut pas entretenu au-delà du second tiers du XIII^e siècle : on tient là, probablement, un signe de la réalité défensive de la construction du *castrum* comtal du début du XIII^e siècle, car n'oublions pas qu'elle s'est faite dans le contexte de la Croisade albigeoise : entre 1209-1210 et 1212-1213, les troupes de Simon de Montfort hivernaient aux portes de Foix et la guerre faisait rage en basse Ariège et en Mirapicien, à quelques dizaines de kilomètres de Montréal-de-Sos.

L'enceinte externe fut rapidement complétée de deux tours flanquantes, chacune à une extrémité du site. Celle qui était située au bout de la plate-forme sommitale, la tour du Barri, n'avait que peu d'avantages défensifs, car elle dominait la face la plus

abrupte. Mais c'était celle qui était visible de presque tous les villages. À l'opposé, à l'entrée principale et seule accessible aux équidés⁽³⁰⁾, la tour du Campanal dominait le chemin qui passait auparavant, quelques dizaines de mètres plus bas, entre une grotte fortifiée et une tour-barbacane sur un sommet secondaire. Le toponyme Campanal semble devoir être pris au sens propre de campanile, car la fouille a montré que ce secteur comportait un lieu de culte. Il était situé dans la grotte fortifiée qui surveillait le chemin juste sous la tour. C'est dans cette grotte que devait être située la cloche. La grotte a donné son nom au secteur et la tour a ensuite pris le nom du secteur.

Enfin, on ajouta une enceinte interne qui limitait la plate-forme sommitale tout en la retaillant et formait une chemise du côté exposé de la grosse tour. Ses murs, comme ceux des tours flanquantes, sont particuliers si on les compare à l'architecture médiévale classique, mais ils sont, en fait, très similaires à ce que l'on connaît dans la montagne ariégeoise à la même époque (fig. 7). C'est le mortier qui fut prépondérant pour assurer la solidité de murs dont les parements furent assez médiocrement réalisés. On utilisa des moellons équarris, très mal débités, d'appareils moyens et petits, rarement gros, mais surtout très irréguliers, parfois positionnés de chant,

(30) Les autres accès sont rares. L'un d'eux, par une grotte (naturelle) qui relie le sommet de l'éperon au pied de la falaise qui l'entoure, était aménagé de rampes en bois et dominé par une excroissance de l'enceinte. Mais c'était un accès très pentu, difficile et peu large, uniquement piéton.

en arêtes de poisson plutôt anarchiques. Le travail des maçons fut de bonne qualité, car, à partir de ces blocs de toutes formes, ils parvinrent à réaliser des assises subhorizontales. Le blocage fut soigné, les moellons y furent rangés sur chant.

Les autres bâtiments de cette période n'ont pu être étudiés qu'en s'éloignant des perturbations médiévales postérieures, très denses autour de la tour maîtresse. L'espace sommital semble avoir été bien structuré par divers bâtiments utilisant des murs maçonnés mais aussi des cloisons légères en planches et poteaux. Les foyers, constitués de soles en argile posées sur des lits de scories fragmentées pour en assurer la stabilité, étaient établis au centre des pièces.

Parce que les vestiges antérieurs au second tiers du XIV^e siècle n'ont pas livré d'éléments de couverture ni de grands clous trahissant de lourdes charpentes, on sait que les toitures étaient organiques. C'est parce qu'il pleut beaucoup et souvent en haute vallée du Vicdessos, que le bois y était encore bien présent, notamment le chêne, et que la production de seigle y est attestée dans les diagrammes palynologiques dès le XII^e siècle⁽³¹⁾, qu'on peut supposer que les toitures plates étaient rares et que l'on préférerait le chaume ou le bardeau.

Malheureusement, ni le contexte documentaire ni le contexte mobilier ne permettent vraiment de qualifier précisément la nature des occupants de ce nouveau *castrum* comtal. Comme il est normal dans ces chronologies, les éléments métalliques retrouvés sont rares, mais comportent des éléments de parure. Il faut souligner, pour cette période comme pour toutes les autres, l'absence totale d'élément à fonction agricole certaine, ainsi que le peu de mobilier artisanal, ce qui suggère la présence uniquement de spécialistes de la garde des châteaux comtaux et de leurs familles.

III.3 La caserne comtale (fig. 8)

Dans les chartes de la fin du XIII^e siècle, le château est d'abord assimilé à une garnison (*stabilita*⁽³²⁾). Mais après la [re]construction du château au début du XIII^e siècle, au moment où le site apparaît le plus souvent dans la documentation écrite conservée, c'est-à-dire du dernier tiers du XIII^e siècle jusqu'au second tiers du XIV^e siècle, les modifications architecturales furent peu nombreuses.

On ajouta une citerne au rez-de-chaussée de la tour du Barri, dont l'étanchéité fut assurée par trois couches d'enduit, non pas de tuileau mais d'amphores, car le site comportait une assez grande quantité de tessons d'amphores. Dans le contexte climatique de la haute Ariège et en l'absence de découverte d'activité artisanale consommatrice d'eau, l'ajout de ce réservoir indique peut-être l'accroissement du nombre de personnes vivant sur le site.

En même temps, le mobilier connut des évolutions notables : en qualité avec, par exemple, l'apparition massive de céramiques glaçurées⁽³³⁾, mais aussi en quantité, notamment pour les éléments en fer, dont le nombre explose. Au tournant du XIII^e et du XIV^e siècle, l'avènement des forges hydrauliques de la vallée avait permis de fabriquer du fer à moindre coût et en plus grande quantité. Ces évolutions, du mobilier et de l'artisanat, furent synchrones et révèlent évidemment bien plus que de simples changements techniques ou technologiques. L'avènement d'une activité métallurgique d'ampleur induisit l'ouverture de la vallée à un marché régional. Elle fut précédée par quantité de signes d'évolution des mentalités : la généralisation de l'écrit, la mise en place d'une organisation administrative valléenne nouvelle, etc. À la fin du XIII^e siècle, les habitants de la vallée du Vicdessos vécurent des changements complexes, presque systémiques, et assez rapides de la société et des conditions de leur existence, et cette mutation est bien perceptible dans l'analyse des mobiliers de la fouille, même si les bâtiments changèrent peu et la nature des occupants probablement pas davantage.

Du XIII^e siècle à la fin du XIV^e siècle, la nourriture⁽³⁴⁾ des habitants ne connut d'ailleurs pas d'évolution remarquable, avec une triade dominée par les bovidés

(31) GALOP 1998, p. 175, 178, 181-183.

(32) HGL, VIII, acte 7, col. 103. Un capitaine/châtelain en a la garde (*castelanus*).

(33) Analyse des mobiliers médiévaux céramiques, os travaillés et ferreux : Nicolas Portet et Marc Comelongue ; alliages cuivreux : Michel Barrère ; monnaies : Francis Dieulafait ; verre : Isabelle Commandré ; lithique : Florence Guillot.

(34) Étude Julie Massendari.

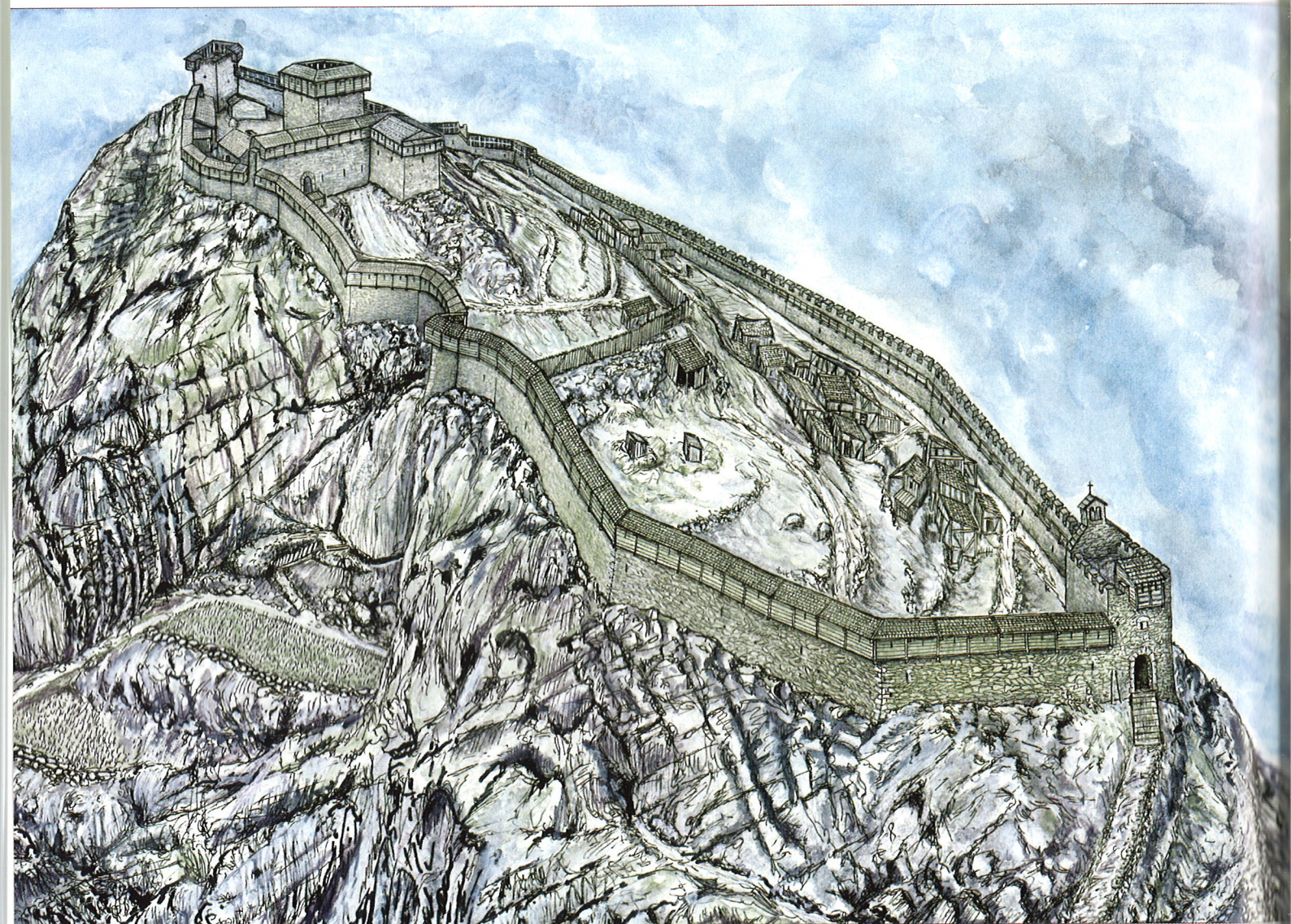


Fig. 8 – Proposition de reconstitution de la fortification de Montréal-de-Sos au tournant des XIII^e et XIV^e s. (définition Fl. Guillot ; dessin E. Cangini).

(en poids), les ovins-capridés (en nombre), et dans laquelle les porcs sont minoritaires, et une part remarquablement faible du sauvage, alors qu'on aurait pu s'attendre, parce que nous sommes en milieu montagnard, à une activité de chasse plus marquée.

En effet, si les mobiliers ont évolué, comme cela a déjà été souvent décrit dans la littérature archéologique, leurs types n'indiquent pas de changement du style de l'occupation : les éléments agricoles restent invisibles, les objets de l'artisanat rares, le paraître se développe un peu avec une montée en puissance des pièces d'harnachement et d'habillement de qualité. Concentrés directement au pied de la grosse tour, on a relevé de nombreux fragments de trompes d'appel

en céramique polie rouge. Comme par la suite et auparavant, depuis le début du XIII^e siècle jusqu'à la fin de l'occupation du site, ils restent fréquents dans ce secteur. Certaines de ces trompes d'appel étaient à facettes, d'autres avaient des décors de bandes lissées verticales. Ces objets, d'un type céramique immobilisé jusqu'à la fin du Moyen Âge, soulignent la fonction de surveillance depuis la haute tour du site.

III.4 Le *castrum* fébusien (fig. 9 et 10)

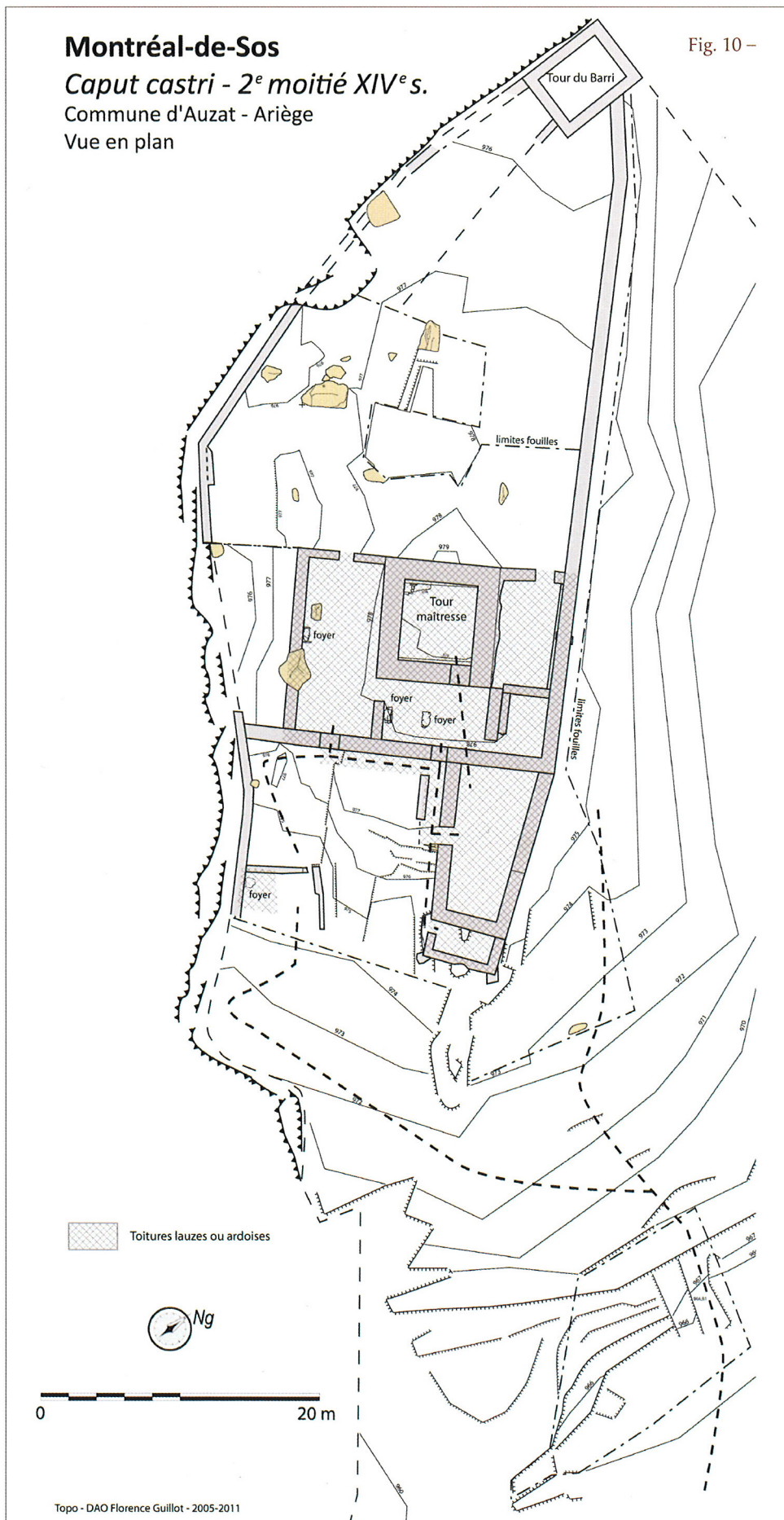
Conséquence du développement du marché du fer, la politique comtale dans le secteur devint plus directive du point de vue économique et les comtes en profitèrent pour élargir leurs taxations aux nouveaux



Fig. 9 – Proposition de reconstitution de la fortification de Montréal-de-Sos rebâtie au cours du second tiers du XIV^e s. (définition Fl. Guillot ; dessin E. Cangini).

Montréal-de-Sos
Caput castris - 2^e moitié XIV^e s.
Commune d'Auzat - Ariège
Vue en plan

Fig. 10 -



produits et activités. Montréal-de-Sos fut le centre de cette domination tournée vers l'intérieur de la vallée et peu soucieuse de fournir une défense efficace, car, jusqu'à la fin du XIV^e siècle, les conflits de la guerre de Cent Ans et leurs conséquences ne parvinrent pas jusqu'en haute Ariège.

En plus des habitats de la communauté de Sos, le château dominait alors la route du fer vers Foix et Toulouse, le chemin qui permettait d'importer le – nécessaire – charbon de bois pour les forges, le marché où était vendu et taxé le fer, la mine elle-même. Il s'agissait donc d'une situation exceptionnelle. La nouvelle politique comtale, élaborée au gré de la puissance des comtes, fut surtout le fruit d'un comte bien connu, Gaston III, dit *Febus*, qui régna de 1343 à 1391, mais elle avait déjà été initiée par son grand-père Gaston I^{er} (1302-1315).

Conséquence de ce nouveau contexte, on remodela entièrement la forteresse de Montréal-de-Sos, tant dans la forme que dans l'esprit, en s'affranchissant du milieu naturel, ce qui constitua une mutation radicale dans le programme architectural du site.

Le principe adopté fut de resserrer le *castrum* sur un *caput castris* sommital, groupé autour de l'ancienne tour maîtresse. On abandonna le reste du site : dès que la fouille s'éloigne de ce centre castral, elle peine à débusquer des signes d'occupation postérieurs au milieu du XIV^e siècle, alors qu'ils sont si nombreux

dans le *caput castris* où, d'ailleurs, ils occultent souvent les occupations antérieures. Même la citerne de la tour du Barri fut alors abandonnée. Le poste de garde fut rebâti directement au pied du nouveau château. Ce *caput castris* ne s'étendait plus que sur 600 m², c'est-à-dire moins du dixième de l'ancienne forteresse. À la même époque apparut le village d'Olbier, situé 100 m sous le château, au pied des falaises.

La création de ce réduit fortifié força à une densification du bâti et donc à une organisation rationnelle. Il témoigne aussi d'un certain goût pour la symétrie, ce qui est une mutation essentielle dans la fortification locale et qui a pu être observée sur d'autres ouvrages de la haute Ariège. Mais la *turris* reste au cœur du site, flanquements et archères pour la défense active s'avèrent peu développés. Pour accoler des bâtiments fonctionnels directement autour et au contact de la tour maîtresse, il fallait que l'espace soit plan : on a donc remblayé le tertre sur l'une des faces de la tour et on l'a arasé sur les trois autres, ce qui a occasionné la mise à nu de fondations irrégulières, de mauvaise qualité visuelle et contrastant avec les parements enduits de la tour.

Sur cette plate-forme réalisée autour de la tour maîtresse, on érigea quelques murs, le plus souvent des refends de petites dimensions. Tout autour de la tour, de petits espaces soigneusement cloisonnés furent affectés à des fonctions diverses : cuisine (fig. 11), stockage, circulations, réparation d'outils, etc. Les

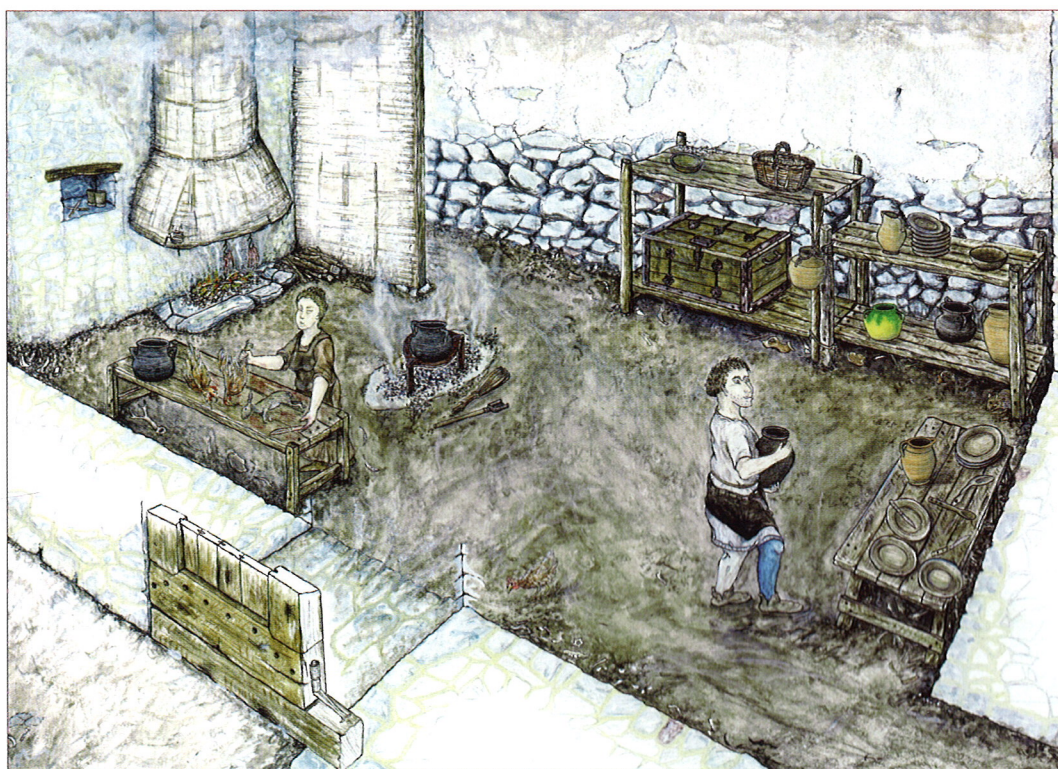


Fig. 11 – Proposition de reconstitution du secteur situé au pied et au sud-ouest de la tour maîtresse au cours du second tiers du XIV^e s. (définition Fl. Guillot ; dessin E. Cangini).

foyers, désormais dotés d'une sole en épaisse lauze, furent appuyés contre des murs, car surmontés de conduits d'évacuation. Les sols de ces espaces étaient en terre battue.

De façon analogue, lorsqu'on bâtit un vaste bâtiment au sud-est, on s'arrangea pour qu'il utilise le plus possible les constructions préexistantes. On exagéra la forme en éperon du relief naturel, situé du côté par lequel on accédait au château, en creusant le substrat calcaire pour en utiliser les pierres, mais aussi afin d'accentuer la forme en pouce de navire du secteur et du bâtiment. Perché, doté de deux étages, de murs enduits, planchéié dès le rez-de-chaussée, d'une surface respectable et accessible directement depuis la porte en hauteur de la grosse tour, ce bâtiment avait certainement une fonction essentielle dans l'organisation du château : il s'agissait probablement de la salle de réception et peut-être aussi de la résidence du châtelain.

Les nouveaux murs étaient presque tous de piètre facture, composés de moellons bigarrés parce que probablement remployés. Certains ne comportaient aucune assise horizontale. D'autres, parce qu'ils s'élevaient sur deux étages, étaient plus soignés et édifiés suivant des techniques très proches de celles du début du XIII^e siècle. Globalement, on négligea l'esthétique de proximité et on investit avant tout dans ce qui pouvait se voir de loin : la forme générale du site, plus moderne et dynamique grâce au resserre-

ment du château et à sa plus grande symétrie, la silhouette plus altière grâce à de nouvelles toitures.

En effet, l'une des modifications les plus originales de la rénovation consista à mettre en place des toitures de pierre sur tous les bâtiments du *caput castris*, même sur le petit abri des gardes au pied de la porte. Inexistant auparavant dans cette fortification, ce type de toitures obligea à la mise en place de charpentes bien plus solides que celles qui supportaient des matériaux organiques de couverture. Or, la capacité d'installer de telles charpentes était étroitement liée à l'usage du métal, car les poutres devaient être de bien plus grosse section et ne pouvaient être uniquement mortaisées : pour ce type de charpente, il fallait utiliser des grands clous à tête en T ou à bâtière. C'est justement à partir de cette rénovation, et jamais auparavant, que l'on recense ce type d'objets à Montréal-de-Sos. Comme nombre d'éléments en métal ferreux, ils apparurent au cours du XIV^e siècle, parce qu'à cette époque le fer devint un matériau bien plus banal.

Cette toiture était composée d'ardoises et de lauzes ; certaines ardoises, celles du bâtiment aristocratique, suggèrent un souci de décoration avec des rangées ou des groupes losangiques. Parmi les milliers de fragments d'ardoises et de lauzes retrouvés, presque 250 d'entre eux comportent des gravures réalisées au moment de la construction. Nombre de ces gravures sont d'informes gribouillis, mais d'autres

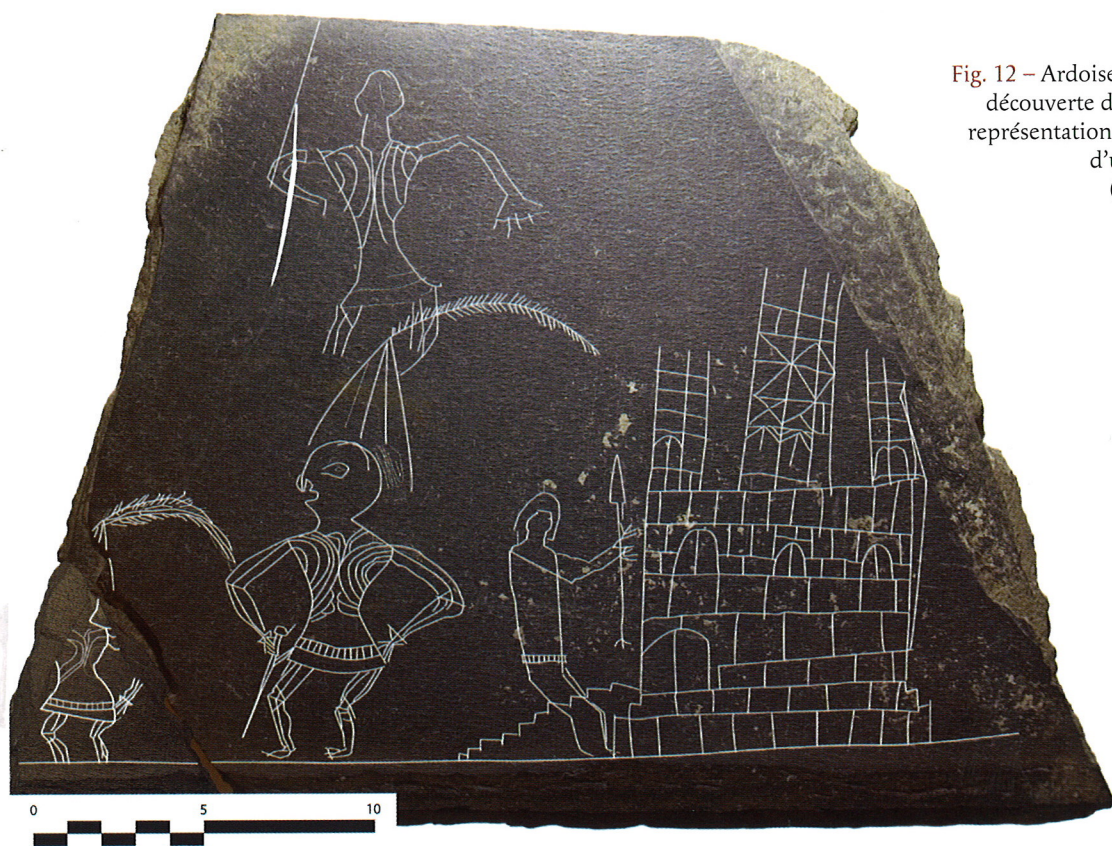


Fig. 12 – Ardoise gravée issue de la découverte de deux fragments : représentation de personnages et d'un château, XIV^e s. (DAO Fl. Guillot).

comportent des dessins, parfois figuratifs représentant des bâtiments et des hommes : militaires, bergers, ou indéterminés (fig. 12). La majorité des gravures représente des tables de jeu de pions ; quelques-unes comportent des textes écrits ⁽³⁵⁾ : l'un est un long fragment de poème en occitan très bien écrit, d'autres conservent seulement quelques mots écrits maladroitement.

Enfin, il peut être confirmé que la tour maîtresse était pourvue d'un étage supérieur à pan de bois, conformément à la figuration d'un château sur l'une des ardoises retrouvées en fouille (fig. 12). En effet, des morceaux de poutrelles en chêne ⁽³⁶⁾ ont été découverts dans le premier tiers des niveaux de la destruction, mêlés à quelques morceaux résiduels de torchis chargés de mortier de chaux rosé. Cette différence de traitement du mur en hauteur pourrait être la trace d'une surélévation. Sur le dessin de l'ardoise, la tour est figurée sans toiture : faut-il en conclure que cette élévation en pan de bois est antérieure à la rénovation ?

L'occupation extrêmement concentrée et bien dense qui suivit cette rénovation a laissé de nombreuses traces, découvertes par l'archéologie, alors que la documentation écrite reste muette sur ce point.

Un fragment de tapisserie souligne le caractère aristocratique de l'occupation du site après la rénovation, ou au moins d'une partie de ses occupants : il s'agit d'une petite bande de tapisserie tissée avec des filés d'or, composés d'une lame d'argent doré sur l'un des côtés, s'enroulant autour d'une âme en soie, puis autour d'une chaîne en gros fil de lin ⁽³⁷⁾.

Le nombre toujours important d'objets liés à l'armement ou à l'équitation est à souligner. Même en l'absence de conflits, Montréal-de-Sos était le chef-lieu d'une châtellenie comtale et devait donc être le point fort de la haute vallée.

Mais cette occupation aristocratique n'était pas exclusive. Tout d'abord parce que les hommes et les femmes vivant à Montréal-de-Sos durant la seconde moitié du XIV^e siècle provenaient de milieux sociaux

variés ; peut-être aussi parce que les mobiliers se banalisèrent à cette époque et que leurs différences liées à l'origine sociale de leurs propriétaires s'estompèrent. Ainsi, si on observe le petit *corpus* de fragments de verre ⁽³⁸⁾, la seconde moitié du XIV^e siècle est plutôt représentée par des éléments un peu plus grossiers qu'auparavant, avec des fragments de verres incolores, un peu jaunâtres, ornés de filets bleus tirant sur le vert, mais d'une qualité moindre par rapport à certains fragments de verres fins et brillants découverts dans les occupations de la période juste antérieure à la rénovation du *caput castris*. Faut-il y voir un effet de la plus grande standardisation des objets au XIV^e siècle qui, en devenant un peu plus courants, perdent aussi en qualité ? Probablement, car cette standardisation se rencontre dans d'autres types de mobilier, par exemple concernant la parure ⁽³⁹⁾ et elle apparaît aussi dans l'alimentation. Les monnaies découvertes dans ces contextes tardifs sont d'ailleurs moins nombreuses qu'auparavant et nous peinons à en comprendre la raison, puisque le reste des artefacts retrouvés dans le *caput castris* est largement plus abondant que ceux des périodes antérieures. Une seule hypothèse peut être avancée, même si nous n'en avons aucune confirmation : peut-être le resserrement spatial du château s'est-il accompagné d'une diminution du nombre de ses habitants. La faible surface occupée et le peu de vestiges en dehors du *caput castris* tendraient à l'accréditer.

Mais cette diminution ne s'accompagne pas d'une décroissance numérique des autres mobiliers, car la standardisation a dû s'accompagner d'une amélioration du niveau de vie, ce qui suppose des pratiques de récupération bien moindres et une recrudescence des pratiques de gaspillage. On l'a prouvé pour le fer, parce que sa production a décuplé et qu'il est devenu un produit bien plus commun. Cette remarque n'est pas contradictoire avec la grande crise de la fin du Moyen Âge, dont les conséquences économique et sociale, et probablement la dimension épidémiologique sévirent très tôt en haute vallée du Vicdessos ⁽⁴⁰⁾ : les survivants, moins nombreux, eurent aussi une vie meilleure.

(35) Étude Stéphane Bourdoncle.

(36) Toutes les sections étaient en dessous de 10 cm de côté et carrées. Elles étaient plus nettement concentrées dans les quatre angles.

(37) Étude Christophe Moulherat.

(38) Étude Isabelle Commandré.

(39) Étude Nicolas Portet et Michel Barrère.

(40) GUILLOT 2011, p. 77-80.

Enfin, il faut mettre en avant un des résultats de l'étude de la céramique ⁽⁴¹⁾, qui a montré l'apparition à Montréal-de-Sos, à cette époque, de marmites aux formes très proches de leurs équivalents métalliques, c'est-à-dire avec des anses coudées et des bords à lèvres en poulie, ce qui constitue un type de vaisselle original dans cette chronologie.

III.5 Pour finir par un arasement

Les dernières couches d'occupation, les unités qui contiennent les éléments donc les plus tardifs, datent de la fin du XIV^e siècle et rien ne suggère une occupation au XV^e siècle.

L'épaisse couche de destruction (plus de 1 m d'épaisseur), essentiellement constituée de gravats, blocs et mortiers de chaux, sans matériaux organiques, ainsi que le nivellement des vestiges bâtis ne laissent aucun doute sur la fin du site par arasement. Là où ils sont présents, ces gravats ont efficacement protégé les sols des intrusions des chercheurs de trésors grâce à leur importante épaisseur.

Au-dessus de la destruction subsistaient quelques éléments matériels dans des lambeaux de sols anciens et ces éléments étaient parfaitement identiques à ceux que l'on a recensés dans les unités d'occupation les plus récentes : cela permet de penser que la destruction a eu lieu au moment de l'abandon. On a détruit les murs maçonnés, mais il semble que l'on ait récupéré les poutres de charpentes.

La destruction du château des comtes de Foix de Montréal-de-Sos fut donc un arasement volontaire. Non documenté, il restera difficile à justifier, mais l'étude géopolitique a pu proposer de sérieuses hypothèses de travail, à commencer par le cadre géopolitique post-fébusien des comtes de Foix, isolés et en perte de puissance, qui réduisirent le réseau castral dont ils disposaient.

La fouille a mis en évidence que cette destruction a concerné tout le *caput castris*, mais uniquement celui-

ci : ce qui est, somme toute, logique puisqu'il en constituait le château depuis le second tiers du XIV^e siècle et que le reste était déjà à l'abandon ⁽⁴²⁾.

De manière radicale, à partir de la fin du XIV^e ou au tout début du XV^e siècle, l'aspect du château de Montréal-de-Sos et des paysages du sommet devint donc très ressemblants à ceux que nous avons découvert à la fin des années 1990 : une vieille enceinte garnie de deux tours écroulées enserrant un vaste éperon dont le sommet était un énorme tas de gravats.

Conclusion

Dix ans de fouilles, c'est à la fois beaucoup et peu.

Beaucoup, parce qu'évidemment l'apport de l'archéologie a été incroyablement riche et la qualité de cet apport s'explique par la longueur de la fouille et la richesse stratigraphique conservée. Alors que l'on pourrait penser qu'un site de montagne est, par essence, plus sujet à destruction par gravité et lessivage, Montréal-de-Sos a été globalement bien protégé par sa morphologie en éperon, relativement plane au sommet, et par la solidité de ses murs qui ont coffré les niveaux en place ⁽⁴³⁾. Certains secteurs ont préservé plus de 6 m d'épaisseur de remblais, entre le début du XIII^e et la fin du XIV^e siècle seulement.

Mais dix années, c'est aussi peu de résultats en regard de la taille d'un site vaste et dans lequel nous avons dû cibler un seul secteur, en privilégiant nos efforts sur la fin du Moyen Âge. Par les perturbations énormes générées par cette époque sur la zone fouillée, les périodes plus anciennes, des millénaires d'occupation, restent assez mal perçues et nous avons surtout ouvert des questionnements et des hypothèses de travail.

Cependant, sur les périodes antérieures au XIII^e siècle, dans le marasme des données archéologiques actuellement disponibles en haute Ariège, les

(41) Étude Nicolas Portet.

(42) Sauf peut-être la chapelle près ou dans la tour du Campanal, car des inhumations ont été datées de l'après-arasement.

(43) Même s'il faut noter que, sur de grands volumes, ces murs ont aussi favorisé la rétention d'eau dans des sols ayant connu une longue histoire hydromorphe, qui a parfois abouti à des évolutions majeures de ces sols et à des pédogénèses unifiantes, qui ne sont pas propices au repérage de la stratification. On peut donner comme exemple un secteur de plus de 15 sur 3 m et de 2 m d'épaisseur comblé de "terres noires" très comparable à ce qui a été décrit dans des fouilles urbaines.

résultats de Montréal-de-Sos apportent des informations d'un intérêt primordial. Ainsi, c'est, par exemple, le premier site de la haute vallée occupé avec certitude au haut Moyen Âge. La perception de l'importance des occupations anciennes et l'impression de leur constance n'ont été obtenues qu'assez tardivement, dans les toutes dernières années de fouilles : parce qu'il fallait, bien sûr, s'extirper de ce noyau castral tant remanié, aborder les extérieurs et en élargissant la zone de fouille. Il fallait aussi du temps pour obtenir de très grandes séries de mobiliers et pour pouvoir distinguer celles qui sont peu visibles. Dix années de fouille paraissent donc avoir été une condition indispensable à sa réussite et une nouvelle preuve que les opérations archéologiques ont absolument besoin de se prolonger dans le temps et dans l'espace pour donner de réels résultats.

Sources éditées

ALVIRA CABRER M. (éd.) : *Pedro el Católico, Rey de Aragón y Conde de Barcelona (1196-1213) - Documentos, Testimonios y Memoria Histórica*, Institución Fernando el Católico, Excma. Diputación de Zaragoza, t. III, 2010 (*Fuentes históricas aragonesas*, 52).

HGL : *Histoire générale du Languedoc*, éd. dom De Vic et dom Vaissette, t. VIII, Toulouse, Privat, 1879.

Saint-Sernin : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin (844-1200)*, éd. C. Douais, Paris, 1887.

Bibliographie

BONNASSIE P., 1990 : *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XI^e siècle, croissance et mutations d'une société*, thèse de l'Université Toulouse-Le Mirail, 1975-1976, 2 vol. [Version remaniée sous le titre *La Catalogne au tournant de l'an Mil*, Paris, 1990].

CURSENTE B., 2001 : "Le village pyrénéen comme village à maisons, premières propositions", dans BERTHE M., CURSENTE B. (dir.), *Villages pyrénéens, morphogénèse d'un habitat de montagne* (actes du colloque FRAMESPA), Université Toulouse-Le Mirail, p. 157-170.

DANDINE B., 1955 : "Une hache polie en roche verte de la haute vallée du Vicdessos (Ariège)", *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, t. 52, p. 133.

DÉBAX H., GARDEL M.-E., LOPPE E., 2007 : "Introduction historique", dans BAILLY-MAÎTRE M.-C., GARDEL M.-E. (dir.), *La pierre, le métal, l'eau et le bois : économie castrale en territoire audois (XI^e-XIV^e siècles)*, Carcassonne, p. 1-7.

GALOP D., 1998 : *La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées. 6 000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Méditerranée*, Toulouse, Géode, Laboratoire d'écologie terrestre et FRAMESPA.

GUILLOT Fl., 2009a : "Seigneurs et castra en Sabartès aux XI^e et XII^e siècles", dans GUILLOT Fl. (dir.), *Châteaux pyrénéens au Moyen Âge* (actes du colloque de Seix, 2007), Mercuès, Éd. La Louve, p. 81-108.

GUILLOT Fl., 2009b : "Le comte et les rois : Montréal-de-Sos en 1272", dans COCULA A.-M., COMBET M. (dir.), *Le château "à la une" ! Événements et faits divers* (actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 26-28 septembre 2008), Paris, De Boccard ; Pessac, *Ausonius* (coll. *Scripta Mediævalia*, 16), p. 27-44.

GUILLOT Fl., 2010 : "La mise en place des habitats agglomérés en Sabartès (haute Ariège) au Moyen Âge central", dans BARAQUÉ J.-P., SÉNAC Ph. (dir.), *Habitats et peuplement dans les Pyrénées au Moyen Âge et à l'époque moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail (coll. Méridiennes), p. 77-94.

GUILLOT Fl., 2011 : "La vallée de Sos à la fin du Moyen Âge", *Archives ariégeoises*, p. 47-80.